



Numéro 97
17 mai 2017



PROTEAGINEUX

D'HIVER : programme
fongicide

BLE :

Fongicide Dernière Feuille
Déployée

ORGE DE PRINTEMPS :

Programme fongicide
Herbicides antidicotés

MAIS :

Programme herbicides

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 15 du 17/05/2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise Van Cranenbroeck
01 64 79 30 00 / 07 79 99 53 40

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 28/09/16

RAPPEL : Aide complémentaire aux exploitations

Pour rappel, cette aide complémentaire vise à permettre à tous les exploitants, pour toutes les productions, de maintenir, voire renforcer, leur décision de gestion par le soutien au conseil, tant technique qu'économique, à l'acquisition d'EPI et à l'utilisation d'OAD (Outils d'Aide à la Décision) et au pilotage de l'azote.

Cette aide est basée sur le remboursement de factures qui auront été engagées entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 auprès des fournisseurs de conseils habituels à concurrence d'un montant calculé d'après la Surface Agricole Utile de l'exploitation (déclaration PAC 2017) avec un montant de 2,60 € à l'hectare. Un montant unique de 260 € pour les exploitations de moins de 100 hectares de SAU a été défini.

La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 15 juillet 2017.

Rendez-vous sur le site Internet de la Chambre d'agriculture, dans la rubrique Aide Conseil Départemental et Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne : [cliquez ici](#)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de direction de la Chambre d'agriculture Tél. : 01 64 79 30 80.

Mail : secretariat.presidents@seine-et-marne.chambagri.fr

AGRO-METEO

Après une semaine chaude et ensoleillée, nous retrouvons un temps nuageux et des températures de saison (autour de 16° C). Une vingtaine de millimètres sont annoncées. Des conditions favorables pour les désherbages, mais aussi pour le développement potentiel de maladies...

PROTEAGINEUX

▲ Féveroles de printemps, stade 5 à 9 feuilles

➤ **Ravageurs** : Pour le moment peu de ravageurs sont observés. Les pucerons noirs et les bruches sont à surveiller.

▲ Pois de printemps, stade 5 à 7 feuilles

➤ **Herbicides** : La lutte contre le chardon, et à moindre mesure sur chénopodes et mercuriales, est possible entre les stades 2 feuilles du pois et avant l'apparition des boutons floraux.

Produit conseillé : TROPOTONE 2,5 l/ha à 3,5 l/ha

➤ **Maladies** : Pas de signalement de maladie pour le moment.

▲ Pois et féveroles d'hiver, stade floraison

➤ **Ravageurs** : Durant la floraison il est possible d'installer un piège à tordeuse de pois d'hiver pour identifier le vol du papillon mâle.

Seuil d'intervention selon le débouché :

- Alimentation animal : 400 captures cumulées
- Alimentation humaine ou production de semences : 100 captures cumulées



Conditions d'utilisation des insecticides sur pois : intervenir en toute fin de journée en dehors de la présence d'abeille, températures < 13°C avec une hygrométrie supérieure à 70 %, et en l'absence de vent.

➤ **Rappel de programmes fongicides** :

La première intervention doit être réalisée.

1 ^{er} passage début floraison ou un peu après	+ 10 à 14 jours après le 1 ^{er} passage ET SI pluviométrie ≥ 25 - 30 mm
Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 à 0,5 l/ha	Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 à 0,5 l/ha

***Chlorothalonil** : il existe plusieurs spécialités commerciales (BANKO 500, DORIMAT, FUNGISTOP FL...). La dose maximale de chlorothalonil autorisée est de 1 000 g/ha/an quels que soient les produits autorisés. Pour certains produits comme MAORI, WALABI, « ne pas appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du chlorothalonil à une dose annuelle supérieure à 750 g/ha/an ».



Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

BLE

(Dernière Feuille Déployée à Gonflement)

Protection fongicide

➤ **Maladies** : Peu de symptômes de maladies sont observés sauf quelques foyers de rouille jaune. Cependant le temps annoncé cette semaine pourrait être favorable à leur développement.

Les blés sont maintenant au stade dernière feuille déployée, stade d'application du T2. Produits conseillés : ADEXAR 0,6 l/ha, LIBRAX 0,6 l/ha, CERIAX 0,8 l/ha, BELL STAR 1 l/ha, MACFARE/KARDIX 0,5 l/ha, ELATUS ERA 0,5 l/ha, ELATUS PLUS + METCOSTAR 60 : 0,4 l/ha + 0,7 l/ha, ELATUS PLUS + MARATHON : 0,4 l/ha + 1 l/ha

Conditions d'utilisation des fongicides : intervenez tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



Le choix de variétés tolérantes, le retard des dates de semis et des densités de semis réduites permettent de réduire la pression maladie.

ORGE DE PRINTEMPS

(1 nœud à Dernière Feuille Pointante)

En situation de 1 nœud à 2 nœuds :

Rappel Maladies



Les orges de printemps sont pour la plupart saines. Un fongicide T1 n'est pas justifié en dessous des seuils d'intervention pour la rhynchosporiose, l'helminthosporiose et l'oïdium.

Seuil d'intervention : si les maladies touchent plus de 10 % des 3 dernières feuilles sur variétés sensibles (ex : SEBASTIAN) ou 25 % sur variétés tolérantes (ex : KWS IRINA).

➤ Produits utilisables :

- si oïdium seulement : MELTOP 500 0,5 l/ha
- si helmintho, rhyngo et oïdium : UNIX MAX 0,4 l/ha + MELTOP 500 0,4 l/ha ou INPUT 0,5 l/ha.

Herbicides Antidicots de 3 feuilles à 2 nœuds

Produits	Dose/ha	Stade d'application	Observations	Coût indicatif (€/ha)	IFT
ALLIE EXPRESS	40 g	De 3 feuilles jusqu'à 1-2 nœuds	Spécifique gaillet (attendre le premier verticille).	20	1
ALLIE STAR SX	20 à 25 g	De 3 feuilles jusqu'à 1-2 nœuds	Pas d'efficacité sur gaillet, possible sur chardons jusqu'à la dernière feuille.	10 à 15	0,66 à 0,83
BOFIX	2 à 3 l	De plein tallage jusqu'à 1-2 nœuds	A partir du stade plein tallage. Efficace sur chardons, gaillet et renouées.	15 à 30	0,75 à 1
KART/STARANE GOLD	0,6 à 0,9 l	De 3 feuilles jusqu'à 1-2 nœuds	Gaillet, renouées, matricaires peu développées. Utiliser avec des températures supérieures à 12° C.	10 à 20	0,33 à 0,5
STARANE 200	1 l ou en association de 0,3 à 0,5 l	De 1 talle jusqu'à 1-2 nœuds	Spécifique gaillet. A n'utiliser que si les températures sont supérieures à 12° C.	5 à 20	0,3 à 1

En situation de dernière feuille pointante :

Protection fongicide

Attendre le stade dernière feuille déployée pour appliquer la protection fongicide.

Préconisation : AVIATOR XPRO 0,5-0,6 l/ha, CERIAX 0,7-0,8 l/ha, LIBRAX 0,6 l/ha + COMET 200 0,2 l/ha.

Régulateurs

➤ Au stade dernière feuille déployée juste avant la sortie des barbes, un traitement à base d'éthéphon renforce le col de cygne et évite la casse des épis.

Produits utilisables : ETHEVERSE, BAIA 0,2 à 0,3 l/ha.

ATTENTION : ne pas intervenir avec de l'éthéphon si les barbes sont sorties : risque de phytotoxicité.

Conditions d'utilisation des régulateurs : traitez par temps poussant, évitez les amplitudes thermiques élevées (> 15-20° C), hygrométrie > 70 %, absence de vent. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

MAÏS (3 à 7 feuilles)

Rappel désherbage de post-levée

➤ Programmes en post-levée classique : 1^{er} passage à 2-3 feuilles relayé à 4-6 feuilles.

FLORE	Post 2 -3 feuilles du maïs	Post 4-6 feuilles du maïs
Classique	ELUMIS 0,7 l/ha	Idem post 2-3 feuilles
	LAUDIS WG 0,2 l/ha + PAMPA 0,4 l/ha	
	MONSOON ACTIVE 0,75 l/ha	
Forte pression DICOTYLEDONE	Programme ou + EMBLEM FLO 0,15 - 0,2 l/ha flore classique ou + CASPER 0,1 - 0,2 kg/ha ou + KART 0,9 l/ha	Idem post 2-3 feuilles
Si forte pression GRAMINEE	Les produits de prélevée/post précoces sont les plus efficaces (utilisables jusqu'au stade 2 feuilles) : ISARD 1,2 l/ha + CAMIX 2,5 l/ha ADENGO 1,5 l/ha + DUAL GOLD 1 l/ha	-

Conditions d'application des herbicides : hygrométrie > 70 % absence de vent, températures douces, évitez les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



La réalisation d'un ou deux passages de bineuses en bonnes conditions à partir du stade 4 feuilles du maïs, peut permettre d'éviter un désherbage en plein.

▲ Ravageurs

Pour le moment aucun ravageur n'est signalé. Les teignes sont cependant à surveiller.

▲ Désherbage



La réalisation d'un ou deux passages de bineuses en bonnes conditions est possible à partir du stade 4 feuilles des betteraves.

Autres cultures

Colza : Stade G4 en phase de défloraison complète. Rien à signaler

Orge d'hiver : Stade épiaison et floraison en cours. Les orges sont saines, sans développement notable de maladies.

COMPOSITION DES PRODUITS

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
FONGICIDES	
ADEXAR	Fluxapyroxad 62,5 g/l + époxiconazole 62,5 g/l
AMISTAR	azoxystrobine 250 g/L
AVIATOR XPRO	Bixafen 75 g/l + prothioconazole 150 g/l
BALMORA	Tébuconazole 250 g/l
BANKO, DORIMAT, FUNGISTOP FL	Chlorotalonil 500 g/l
BELL STAR	Epoxiconazole 50 g/l + boscalid 140 g/l
CERIAx	Fluxapyroxad 42 g/l + pyraclostrobine 68 g/l + époxiconazole 42 g/l
COMET	Pyraclostrobine 200 g /l
INPUT	Prothioconazole 160 g/l + spiromamine 300 g/l
LIBRAX	Fluxapyroxad 62,5 g/l + metconazole 45 g/l
MELTOP 500/ZENIT	Fenpropidine 500 g/l + propiconazole 125 g/l
UNIX MAX	Cyprodinil 300 g/l
MACFAR/KEYNOTE/KARDIX	Fluopyram 65 g/l + bixafen 65 g/l + prothioconazole 130 g/l
ELATUS ERA	Benzovindiflupyr 75 g/l + prothioconazole 150 g/l
ELATUS PLUS	Benzovindiflupyr 100 g/l
METCOSTAR 60	Metconazole 60 g/l
MARATHON	Cyproconazole 40 g/l + chlorothalonil 375 g/l
RÉGULATEURS	
ARVEST	Ethéphon 150 g/l + Chlorméquat chlorure 300 g/l
ETHEVERSE / BAIA	Ethéphon 480 g/l
TERPAL	Ethéphon 155 g/l + Mépiquat-chlorure 305 g/l
HERBICIDES	
ALLIE EXPRESS	Metsulfuron-méthyl 100 g/kg + carfentrazone-éthyl 400 g/kg
ALLIE STAR SX	Metsulfuron-méthyl 111 g/kg + tribenuron 222 g/kg
ADENGO	Isoxaflutol 50 g/l + thien-carbazone 20 g/l
BOFIX	clopyralid sel de monoethanolamine 26 g/l + fluroxypyr-meptyl 58 g/l + MCPA sel de potassium (MCPA) 239 g/l
CAMIX	S-metolachlore 400 g/l + benoxacor 20 g/l + mesotrione 40 g/l
CASPER	Dicamba 500 g/kg + Prosulfuron 50 g/kg
DUAL GOLD	S-metolachlore 915 g/l + benoxacor 45 g/l
ELUMIS	Mesotrione 75 g/l + nicosulfuron 30 g/l
EMBLEM FLO	Bromoxynil 401 g/l
ISARD	Dimethenamid-p 720 g/l
KART	Fluroxypyr 100 g/l + Florasulame 1 g/l
LAUDIS WG	Tembotrione 200 g/kg + Isoxadifen-ethyl 100 g/kg
MONSOON ACTIVE	Foramsulfuron 30 g/l + thien-carbazone 10 g/l
PAMPA	Nicosulfuron 40 g/l
PEAK	Prosulfuron 750 g/kg
STARANE GOLD	Florasulam 1 g/l + fluroxypyr ester 1-méthylheptyl 100 g/l
STARANE 200	fluroxypyr ester 1-méthylheptyl 200 g/l
STRATOS ULTRA	Cycloxydime 100 g/l
TROPOTONE	MCPB 400 g/l

Vendredi 9 juin à Giremoutiers (Nord 77)

et

Lundi 12 juin à Arville (Sud 77)

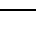
Au programme de la plateforme Nord :

- **Matin : Visite d'essais** (variétés blé en conduite conventionnelle et intégrée, fongicide, fertilisation, variété colza et vitrine interculture)

- **Buffet offert** sur inscription. Vous recevrez prochainement une invitation.

- **Après-midi : Ateliers et démonstrations** (vol de drone, robot désherbeur, pilotage de l'irrigation à l'aide de sondes connectées, fosse pédologique, biodiversité, exposition de machine agricole...)



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

